



ROSSEMAISON

Infos communales

Dans ce numéro

Éditorial	1
Gym dames	2
Gym RFJ	2
Skater SHC	3
CAF	3
Groupe vélo	4
Société de tir le petit calibre	4
Groupe jeunesse	5
Mur de grimpe	4
Club des aînés	4
Centre culturel	4
Informations communales	4-5
Elections communales	6

Le 21 août 2017 l'école de Rossemaison va connaître une nouvelle ère.

Selon les directives du service de l'enseignement de la République et Canton du Jura et indépendamment du dernier vote sur la fusion des cinq communes, notre cercle scolaire a fusionné avec nos amis et voisins de Châtillon.

C'est dans le courant du 2^{ème} trimestre 2016 que le département nous a demandé de nous approcher de la commission d'école de Châtillon afin d'entamer les premières discussions. Un groupe de travail composé de deux membres des commissions d'écoles, deux conseillers communaux et deux enseignants a été mis sur pied.

Lors des premières séances, on a retenu différents points à traiter : nombre d'élèves à la rentrée, codirection, commissions d'écoles, transports, classes à fermer, enseignants à déplacer, perspective démographique, objectifs des séances, frais d'entretien des bâtiments scolaires, nouveaux statuts, attentes des enseignants, comptabilité scolaire et convention de fusion à établir.

Le 1^{er} décembre 2016, un courrier officiel du canton nous est parvenu, présentant les directives suivantes : seules 6 classes pourront être maintenues, soit une suppression de 2 classes. Après moult séances, il a été décidé que Rossemaison accueillerait l'école enfantine 1P et 2P. Cette décision est liée, avant tout, à un souci d'accès facilité à la classe du rez-de-chaussée pour les élèves en situation de handicap de la Fondation Père qui suivent un programme d'intégration à Châtillon depuis quelques années déjà. Quant à l'école de Châtillon, elle accueillera la classe des 3P et 4P. Les transports des élèves seront effectués en véhicule adapté et assurés par une entreprise privée.

Et les enseignants me direz-vous... 2017 est l'année où l'école de Rossemaison verra le départ de sa fidèle enseignante Madame Brigitte Binz. Après 25 ans de service, elle, qui a vu défiler si grand nombre de nos enfants, mérite une paisible mais passionnante retraite. N'oublie pas ceci, Brigitte, la retraite c'est ralentir... pour

repartir à fond ! Merci Brigitte pour ton engagement et ta gentillesse.

Avec la fusion, nous avons peine à nous séparer d'une jeune et douce enseignante, Madame Aurore Hofmann, engagée il y a tout juste une année. Etant la seule au bénéfice d'un contrat à durée déterminée, nous n'avons pu maintenir son poste de 70%. Fort heureusement, une bonne nouvelle nous apaise, puisqu'elle vient de signer un nouveau contrat en terre fribourgeoise. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir !

Bien évidemment, les enfants de Rossemaison continueront à se rendre au collège de Delémont pour effectuer leur scolarité secondaire et les enfants de Châtillon à Courrendlin.

Je profite de cet article pour vous informer que nous recherchons des personnes intéressées à faire partie de la commission d'école pour la prochaine législature. L'excellente ambiance qui a prévalu durant la période écoulée et la qualité des échanges que nous avons tenus représentent autant d'invitations à nous rejoindre. Pour tous renseignements, je me tiens à votre disposition.

Par mon message, j'adresse mes chaleureux remerciements à mes collègues de la commission d'école et du conseil communal, à l'ensemble du corps enseignant des deux écoles et aux membres des représentants des parents d'élèves sans qui, cette fusion n'aurait pu être menée à terme avec savoir-faire et tact. Nous nous préparons à une année un peu difficile faite sans doute de soucis, tracas administratifs et autres, puisqu'il s'agit d'une nouveauté pour tous. Un merci tout particulier à notre directrice qui, soucieuse du travail bien fait, ne compte pas ses heures au service de notre école. Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir lui témoigner la compréhension, la patience et l'indulgence qu'elle mérite car elle portera à cœur sur ses épaules toute la santé et le bien-être de vos enfants mais aussi toute l'organisation du nouveau cercle Montchaibeux.

Nous souhaitons la bienvenue aux enfants de Châtillon ainsi qu'à ceux de la Fondation Père !!!

Stéphanie Steulet Raetz
Présidente de la
Commission d'école

Gym dames

Tous les **mercredis à 19 h 30** à la halle de gymnastique.

Activité réservée aux dames de tout âge.



Gym RFJ

Tous les **mercredis de 12h15 à 13h15**. Nous vous donnons rendez-vous à la halle de gymnastique pour une heure de gymnastique.



Ouvert à toutes et tous.

Skater Hockey Club

Women European Cup les 18, 19, et 20 août 2017



CAF

A la halle de gymnastique, tous les **jeudis de 18h30 à 19h30**, le CAF est un cours de renforcement musculaire basé sur le bas du corps. On y renforce avant tout la ceinture abdominale, les fessiers ainsi que les jambes. Ce cours est accessible à tous.

N'hésitez pas !

Animation: Christelle Blanchard 032 423 10 33 ou 079 668 15 32 (**pas de cours durant les vacances scolaires**)



Groupe vélo

Tous les mercredis soir à 19h00

Dernière sortie prévue le 5 juillet 2017

Reprise le 16 août 2017



Société de tir petit calibre

Marche

Samedi 7 octobre

- **Rendez-vous : Ecole de Rossemaison à 9 h 00**

- **Itinéraire :** En voiture jusqu'à Saignelégier (place de parc au Centre de Loisirs)

Saignelégier, Sous la Neuve-Vie, La Theurre.

Repas de midi à l'auberge de la Couronne.
(menu du jour env. 20.- sans le dessert)

Retour par les Cerlatez

- **Temps de marche :** environ 3 heures

Inscription : Raymond Kottelat
tél. 032 422 67 53 jusqu'au 29 mai

Dates à retenir

Tir d'été	samedi 1 ^{er} juillet dès 14 h 00
Tir d'automne	Samedi 16 septembre dès 14 h 00
Tir de clôture	Samedi 28 octobre dès 14 h 00

Groupe jeunesse

Le 8 juillet 2017 marche organisée au Creux du Van. Cette journée sera maintenue en cas de mauvais temps mais l'activité sera modifiée. (laser game, karting ou autres)

Valentine Steulet, nouvelle responsable du groupe jeunesse, transmettra de plus amples informations aux intéressés.

Réservez votre soirée du 31 juillet 2017, le groupe jeunesse organise la fête nationale du 1^{er} août.

19 h 00

Pique-nique canadien

Avec débit de boissons sur place

Feux d'artifice organisé et tiré par les membres de la jeunesse.



Comme chaque année, le groupe jeunesse organise son campement au Chant du Gros durant les 3 jours. Les jeunes de Rossemaison sont les bienvenus

Mur de grimpe

Ouvert tous les jours « Usine de Phil »

Grands-Champs 5 à Rossemaison

S'adresser à :

Adrien 079 349 33 95,
adrien.marmy@grimpebloc.ch



Club des aînés

tous les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00

après-midi loisirs au Centre culturel

Pendant les **vacances scolaires**
(5 juillet au 16 août),

des activités extérieures seront décidées au dernier moment en fonction des personnes présentes et de la météo.



Dates à retenir :

vendredi 21 juillet : petite marche autour du Domont. Rendez-vous à 10 h 00 devant l'école pour un covoiturage. Repas de midi au Château du Domont précédé d'un apéro-pétanque ! **Inscription obligatoire**, aussi pour les non-marcheurs, jusqu'au 17 juillet chez Nelly. *)

jeudi 24 août : marche facile d'env. 3 h : Pré Petitjean/Le Bois-Derrière/Les Rouges Terres/ Pré Petitjean. Repas de midi au Restaurant du Sapin aux Rouges Terres. Rendez-vous à 9 h 30 devant l'école pour un covoiturage. **Inscription obligatoire**, aussi pour les non-marcheurs, jusqu'au 21 août chez Nelly. *)

mercredi 13 septembre : sortie annuelle organisée par la commune. **Pas d'après-midi loisirs à cette date !**

vendredi 29 septembre : petite marche facile d'env. 1 h 30 autour de la Haute-Borne. Rendez-vous à 14 h 30 devant l'école pour un covoiturage. **Inscription recommandée** jusqu'au 22 septembre chez Nelly. *)

*) marches reportées ou supprimées en cas de mauvais temps.

Renseignements : Nelly Aegerter 032 423 34 38

et du 28 août au 7 septembre : Danièle Schaller
032 422 48 78

Centre culturel

Exposition de peinture de :

Lucile Marmy de Delémont
Pascale Lavanchy de Châtillon
Natalia Rais de Delémont

du 22 septembre au 8 octobre 2017
au Centre culturel

Le vernissage est prévu le 22 septembre à
19 h 00

Ouverture samedi et dimanche

14 h 00 à 18 h 00

Informations communales

Départ en retraite de Brigitte Binz

Après plus de 20 ans d'enseignement à l'école enfantine, Madame Brigitte Binz prend une retraite bien méritée. Les autorités communales la remercient vivement pour son travail et son dévouement auprès des enfants de notre village.

Départ

Après une année d'enseignement à l'école primaire, et suite au regroupement scolaire, Madame Aurore Hofmann ne se voit pas reconduire son contrat d'engagement. Nous la remercions pour le travail accompli.

Commission du collège de Delémont

Pascal Schmassmann reprendra le poste de membre de la commission d'école du Collège à Delémont pour représenter la commune de Rossemaison, laissé vacant par Madame Marie-Madeleine Charpillot. Nous les remercions pour leur engagement.

AJAM

Dans le cadre du Programme Start qui aide à la socialisation et l'intégration des migrants, la commune a décidé de soutenir ce projet en engageant Isaaq Hussein de nationalité afghane. Cette action ne coûte rien à la commune et est totalement pris en charge par l'AJAM. Monsieur Hussein travaille de juin à décembre 2017 avec notre concierge Flavien Sorrentino.

Le SIS recrute :

La commune de Rossemaison est à la recherche de jeunes motivés dès 21 ans pour rejoindre les pompiers. Des informations peuvent être obtenues auprès du chef du corps communal, Frédéric Schaffter.

Label commune en santé

La commune a obtenu le label de commune en santé octroyé par la Fondation O2.



Commune en santé

Travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement des conduites de la zone du vieux village débuteront entre fin août et début septembre. Les propriétaires concernés seront avisés par courrier.

Jura Rando

La commune de Rossemaison est membre de Jura Rando, association d'utilité publique qui balise et entretient le réseau pédestre du canton du Jura (1'130 km).

Soutenez, vous aussi, cette association dynamique tout en exerçant une activité physique dans la convivialité et recommandée à tout âge !

Sortie des aînés

Le 13 septembre 2017

Le conseil communal :

- déplore le décès de notre doyenne, Madame Marie-Madeleine Eschmann et réitère ses plus sincères condoléances à sa famille.

- prend acte de la décision après votations de ne pas fusionner avec le projet « Courrendlin »

- rappelle qu'il n'est pas autorisé d'entreprendre des activités bruyantes (tonte, travaux divers) durant les périodes suivantes :

- Dimanche et jours fériés

Pour les autres jours de la semaine

- 12 h 00 – 13 h 30
- 20 h 00 – 9 h 00

- demande aux citoyens d'entretenir et de tailler leurs haies.

- regrette les actes d'incivilité qui se déroulent de plus en plus dans le village lors des soirées de fin de semaine.

- demande aux citoyens de lui indiquer les numéros de plaques de voitures qui roulent en direction du réservoir du Montchaibeux pour y « dealer »

- est intervenu auprès de la gendarmerie pour demander une augmentation des rondes de soirées de fin de semaine (village et réservoir).

- a pris acte des plaintes pour dépassements d'horaire lors des manifestations du SHC Rossemaison et est intervenu auprès du club pour discuter et solutionner ce problème.

- demande aux citoyens de nous indiquer les biens à vendre (maisons, parcelles, forêts) afin que nous puissions mettre ces informations sur le site de la commune.

- rappelle aux familles que la commune prend à sa charge la cotisation des enfants et des étudiants pour le bibliobus.

- se félicite de la résolution du problème des transports des enfants devant se déplacer pour leur scolarité à Châtillon ou à Rossemaison.

Elections communales du 22 octobre 2017

Les élections approchent à grands pas, n'hésitez pas à vous engager en faveur de votre commune ! Toutes les candidatures sont les bienvenues.

Elections communales du 22 octobre 2017

Calendrier des échéances

Lundi 11 septembre à 18 heures	Échéance du délai de dépôt des listes et actes de candidature, art. 31 et 48 de l'Ordonnance concernant les élections communales du 4 septembre 1984 (RSJU 161.19)
Vendredi 15 septembre à 18 heures	Échéance du délai pour le retrait des candidatures, art 34, al. 1 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
Lundi 2 octobre à 18 heures	Échéance du délai pour la correction des listes et actes de candidature, art. 34, al. 2 et art. 49, al. 1 de l'ordonnance (RSJU 161.19)
24 heures avant l'ouverture du scrutin	Échéance du délai pour les demandes de remise de duplicata, art. 13, al. 2 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
48 heures avant l'ouverture du scrutin	Idem, mais seulement pour les communes avec l'ouverture du bureau de vote uniquement le dimanche.
Dimanche 22 octobre à 12 heures	Clôture du scrutin, art. 9, al.3 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
Mercredi 1 ^{er} novembre	Échéance du délai de recours contre le scrutin du 22 octobre, art. 27, al. 2 de l'Ordonnance (RSJU 161.29)
Lundi 6 novembre	Échéance pour la remise aux électeurs du matériel de vote du 2 ^e tour, art. 56 de l'Ordonnance (RSJU 169.19)
Dimanche 12 novembre à 12 heures	Clôture du scrutin du 2 ^e tour
Mercredi 22 novembre	Échéance du délai de recours contre le scrutin du 2 ^e tour (scrutin du 12 novembre 2017)

Pour information, le Conseil communal reprendra les séances le 21 août 2017.

Le bureau communal sera fermé du 17 juillet au 16 août.

En cas d'urgence, merci de contact

